

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT PROJET DE CATEGORIE C

N. Réf. : PENV/003/56/2022 ; PENV/005/58/2022 ; PENV/006/59/2022.

Agent traitant : Alain FOGUENNE

Concerne la demande de **MONSIEUR JEAN-MARC LEFEVERE**, domicilié à Sart, Route du Lac de Warfa,64, en vue d'obtenir un permis d'environnement pour **demande de dérogation pour le raccordement à l'égout** à Sart, Route du Lac de Warfa 64, sur la parcelle cadastrée **Division 2, section C n° 882B**.

Concerne la demande de **MADAME DOMINIQUE GELIN**, domicilié à Sart, Route du Lac de Warfa,68, en vue d'obtenir un permis d'environnement pour **demande de dérogation pour le raccordement à l'égout** à Sart, Route du Lac de Warfa 68, sur la parcelle cadastrée **Division 2, section C n° 882C**.

Concerne la demande de **MADAME ANNE POSKIN**, domicilié à Sart, Route du Lac de Warfa,70, en vue d'obtenir un permis d'environnement pour **demande de dérogation pour le raccordement à l'égout** à Sart, Route du Lac de Warfa 70, sur la parcelle cadastrée **Division 2, section C n° 882E**.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 11/07/2022

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
le 04/07/2022	le 11/07/2022	Salle du Collège rue de la Fagne 46 le 25/08/2022 de 14:00 à 14h30	L'Administration communale Service Urbanisme rue de la Fagne 46 4845 Jalhay

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier n'est pas accompagné d'une étude d'incidences. L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande est le Collège communal de Jalhay




Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de **09h00 à 12h00** et **les samedis 16, 23 et 30 juillet 2022, et les samedis 6, 13 et 20 août 2022 de 09h00 à 12h00 au service de l'urbanisme : rue de la Fagne 46 - 4845 Jalhay**

La personne souhaitant consulter le dossier le samedi doit **prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance** auprès l'agent communal délégué : Alain Foguene du Service Urbanisme/Environnement (087/37.91.30).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut également obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur et du Fonctionnaire technique de la Région Wallonne, DPA, Direction de Liège, Montagne Sainte Walburge 2, téléphone : 04/2245411

A Jalhay, le 4 juillet 2022

La Directrice générale,  Par le Collège,  Le Bourgmestre,   
B. ROYEN-PLUMHANS M. FRANSOLET